

**EN BREF**

La qualité de l'eau s'est améliorée depuis 30 ans suite aux efforts, en particulier, de l'assainissement des eaux domestiques et industrielles ; néanmoins les rejets ne sont pas tous maîtrisés et les accidents encore nombreux, contribuant ponctuellement à la dégradation des eaux souterraines. Les végétations et milieux naturels proches des cours d'eau se révèlent néanmoins intéressants où l'on observe la présence d'espèces remarquables. Le retour du brochet dans certains cours d'eau d'où il est rare ou absent redevient possible.

### Qualité physico-chimique des eaux superficielle et souterraine

Les suivis réalisés par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Parc naturel régional indiquent que la qualité des eaux est mauvaise à très mauvaise pour les cours d'eau, et moyenne à bonne pour les eaux souterraines (nappe de la craie).

Les activités industrielles passées ont marqué le territoire comme l'illustrent les concentrations en métaux lourds des sédiments (sidérurgie...), ou les concentrations en sulfates de la nappe de la craie (issus de la remontée des eaux carbonifères, ou provenant des terrils, des rejets industriels, urbains...).

L'interprétation des analyses de la qualité des eaux et des observations de terrain permet également de décrire les causes actuelles de dégradation :

- **les rejets domestiques représentent la source de pollution principale.** L'efficacité de l'assainissement est délicate (relief très peu marqué, réseau de type unitaire principalement, population importante et dispersée). Il existe des problèmes de collecte (raccordements couteux, rejets de déversoirs d'orage et de pompes de refoulement au milieu) et de traitement ;
- **les principaux rejets industriels semblent mieux maîtrisés** mais l'on retrouve des traces d'activités dans l'eau (éléments chimiques provenant d'industries locales, matières en suspensions provenant des carrières...). L'impact des PME/PMI est mal connu ;
- **l'impact de l'agriculture est moyen**, par rapport à d'autres régions. Sur les eaux superficielles en effet les polluants majoritaires sont plus d'origine urbaine (phosphates, ammoniac). Cependant, l'im-

pact des pollutions diffuses sur la nappe de la craie est à signaler (nitrates, pesticides) ;

- **La présence de pesticides est inquiétante.** Les très fortes concentrations en dérivé du glyphosate (herbicide), traduisent l'utilisation importante de pesticides par les particuliers, gestionnaires de voiries, collectivités et agriculteurs ;
- **Les pollutions accidentelles sont parfois chroniques.** Le recensement réalisé depuis 2000 par les Ecogardes met en évidence une majorité de pollutions d'origine urbaine mais aussi industrielles (hydrocarbures, matières organiques ...) et agricoles (effluents d'élevage...). Le territoire est également concerné par des pollutions transfrontalières qui surviennent en Wallonie.

L'évolution de la qualité physico-chimique des eaux indique :

- **une tendance à l'amélioration, même légère pour la Scarpe observée sur les 30 dernières années**, cette tendance ne peut être dégagée pour les sous bassins versants, faute de données historiques ;
- **une tendance à la dégradation pour les eaux de la craie**, bien que la qualité reste pour l'instant suffisante pour l'alimentation en eau, les concentrations en nitrates et en pesticides augmentent régulièrement au sud du territoire. ■



### Qualité biologique et milieux aquatiques

La qualité biologique des cours d'eau du bassin de la Scarpe aval, appréhendée au travers des peuplements de diatomées, apparaît comme fortement perturbée (qualité classée "mauvaise" sur la majorité des stations mesurées en 2004). Les espèces dominantes de ces peuplements sont caractéristiques de milieux eutrophes à hypereutrophes.

La qualité des milieux aquatiques du territoire, liée à la morphologie des cours d'eau, leur végétation rivulaire, la faune aquatique... est dégradée : depuis l'ère monacale, les cours d'eau du territoire sont en effet créés, détournés, canalisés, busés.

Bien que chaque cours d'eau possède ses particularités, les tendances générales concernant la végétation aquatique et rivulaire du territoire du Parc naturel Transfrontalier du Hainaut sont les suivantes :

- **Les boisements de berge**, lorsqu'ils existent, sont pour la plupart jeunes, peu diversifiés en âge et en espèces, situés en crête de berge (cordon boisé plus ou moins continu) et dominés par la strate arbustive avec des essences telles que l'aulne, le saule. En bordure de forêt, on retrouve une végétation plus dense allant parfois jusqu'en bas de berge (cépées de noisetier et peupliers grisard).
- **Les habitats des berges** sont dominés par la mégaphorbiaie (*Convolvulium sepium*) ; on retrouve certaines espèces remarquables comme la Cardère poilue (*Dipsacus pilosus*), le Laiteron des marais (*Sonchus palustris*).
- **La végétation aquatique** présente des espèces envahissantes : Lenticule minuscule (*Lemna minuta*) ou l'Élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) principalement dans le Décours amont et l'ensemble de la Traitoire, l'Hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) sur la Scarpe, l'Azollée (*Azolla*) dans les coupures de l'Escaut et la Jussie (*Jussiaea grandiflora*) sur le Canal de Maubray (Belgique).

Si la végétation liée au cours d'eau ne présente pas un intérêt patrimonial majeur, les expertises ont montré que les habitats phytosociologiques situés à proximité du cours d'eau se révèlent beaucoup plus intéressants.

Depuis 2005, des phénomènes de proliférations de cyanobactéries sont également observés ; ils ont été recensés sur la *Mer de Flines*, sur l'étang d'Amaury, Chabaud Latour et le Jard.

D'un point de vue piscicole, le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut peut être divisé en deux zones distinctes, aux objectifs piscicoles bien différents :

**L'ensemble Scarpe canalisée, Traitoire et Décours ainsi que l'Escaut et le Jard** où des populations de brochets peuvent se développer après quelques aménagements (libre circulation entre ces ensembles, améliorations de frayères et d'habitats). Le brochet et l'anguille y sont bien les deux espèces repères.

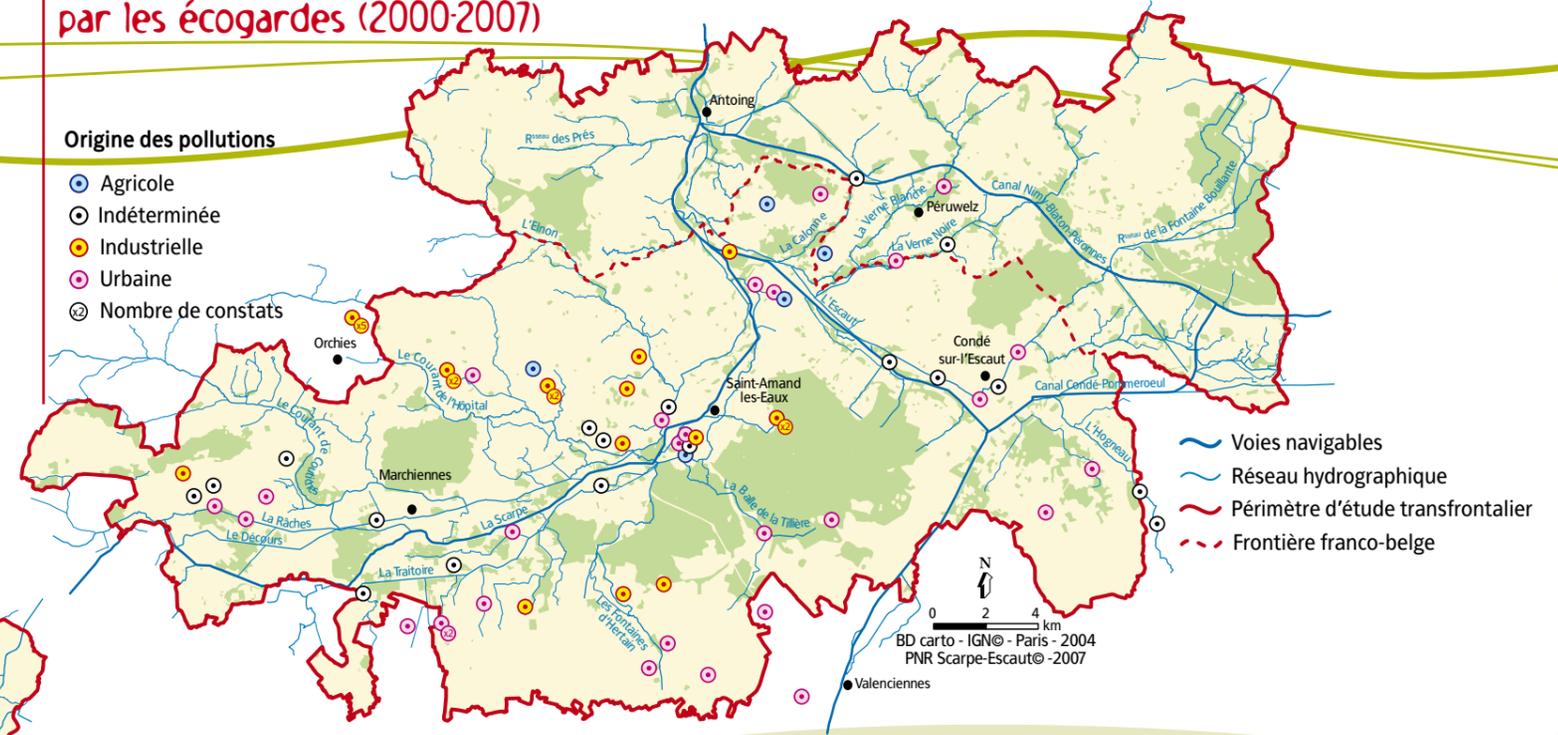
**Le reste des cours d'eau, typiques des zones à cyprinidés limnophiles** (excepté pour l'Elnon amont). Dans ces différentes zones, la vie piscicole y est très difficile, les conditions de vie ne correspondant pas aux exigences du brochet : il ne peut pas y boucler son cycle biologique (obstacles au franchissement, notamment en aval de la Scarpe ; **faible fonctionnalité des frayères** ; mauvaise qualité de l'eau). Néanmoins, le secteur de la Traitoire aval, par sa morphologie, la présence de prairies et la proximité de la Scarpe constitue une zone à bon potentiel. ■

Voir aussi  
• p.98 - Réseau aquatique et humide

### Suivi des pollutions par les écogardes (2000-2007)

#### Origine des pollutions

- Agricole
- Indéterminée
- Industrielle
- Urbaine
- ⊗ Nombre de constats



### Aspects piscicoles et qualité des berges

— Diagnostic de la qualité des berges

#### Zones de fraie

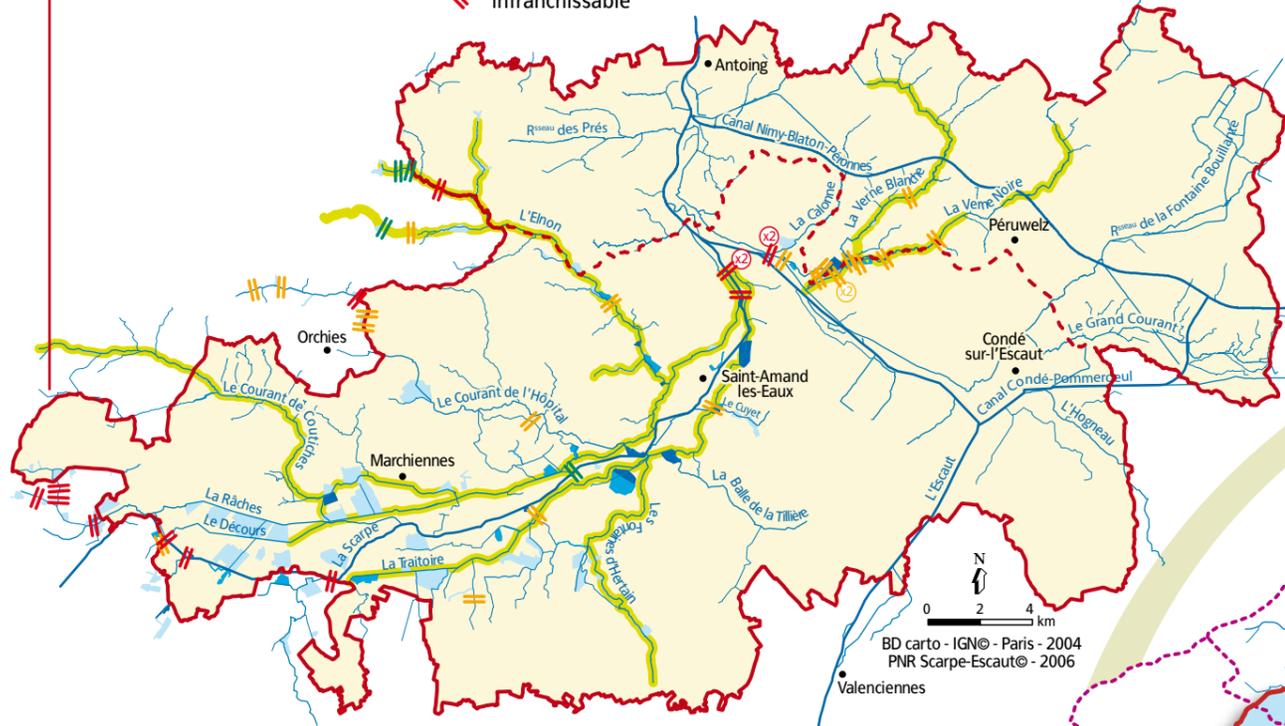
- non fonctionnelle
- peu fonctionnelle
- fonctionnelle

#### Obstacles au franchissement des poissons (brochet)

- franchissable
- difficilement franchissable
- infranchissable

— Voies navigables

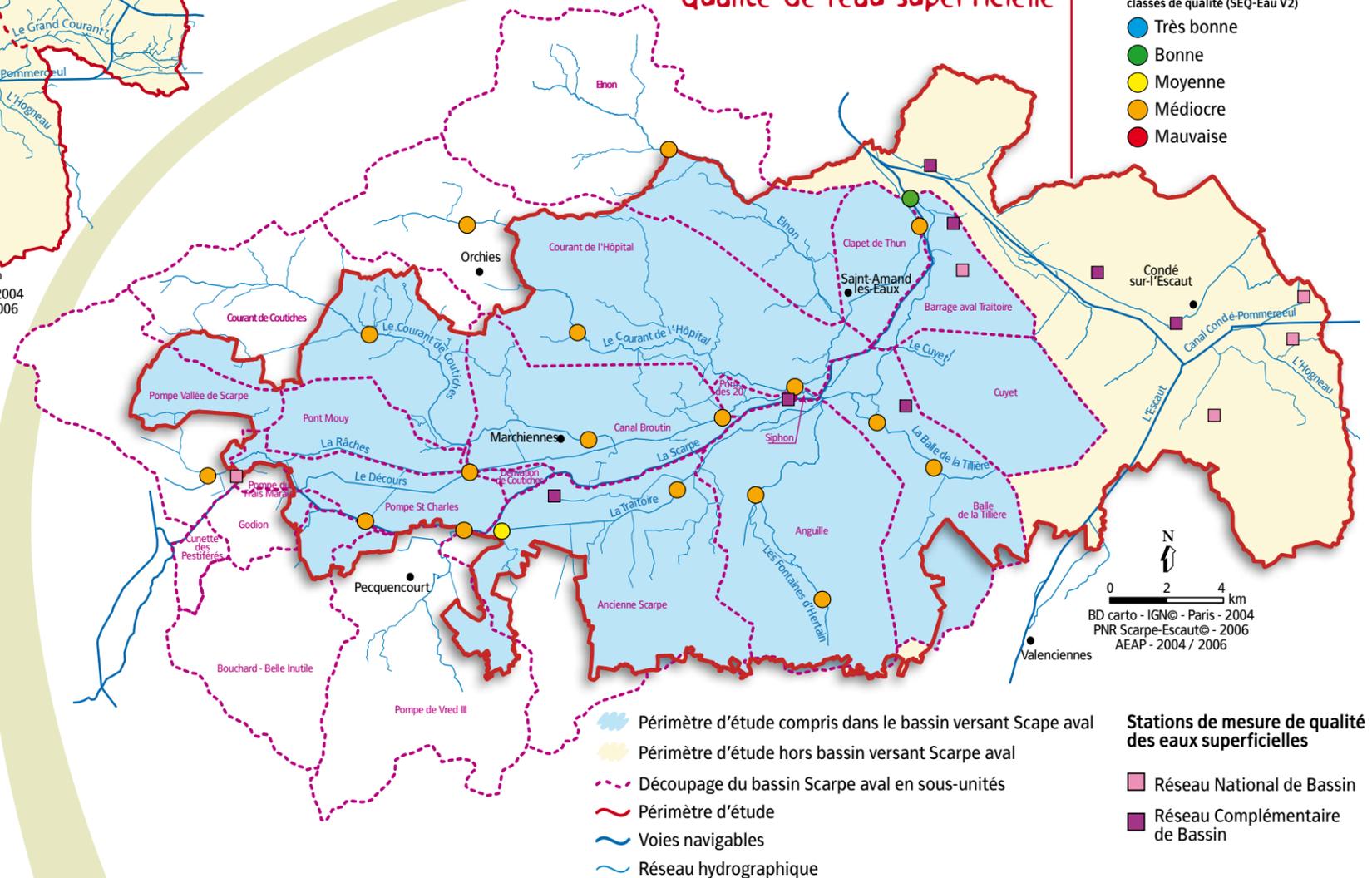
- Réseau hydrographique
- Périètre d'étude transfrontalier
- Frontière franco-belge



### Qualité de l'eau superficielle

#### Qualité hydrobiologique : IBD classes de qualité (SEQ-Eau V2)

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise



- Périètre d'étude compris dans le bassin versant Scarpe aval
- Périètre d'étude hors bassin versant Scarpe aval
- Découpage du bassin Scarpe aval en sous-unités
- Périètre d'étude
- Voies navigables
- Réseau hydrographique

#### Stations de mesure de qualité des eaux superficielles

- Réseau National de Bassin
- Réseau Complémentaire de Bassin